

n° département

commune

Sainte-Anne-La-Palud

lieu-dit

adresse

Châteaulin

arrondissement

Châteaulin

canton

Chapelle Sainte-Anne-La-Palud

édifice ou ensemble contenant

33.04

matricule

Groupe de sainte Anne et la Vierge (3)

dénomination et titre de l'œuvre

42.05

matricule

Emplacement et position dans l'édifice : chapelle latérale Nord

Propriété : commune

Protection : classé M.H. 1958.

État de conservation :

Établi en 1969 par Boissé

Revu en 1978 par Ducouret

1773

Dénomination et titre : groupe relié d'applique, sainte Anne et la Vierge.Matériaux et techniques : kersantite, polychromie moderne.

Taille directe, revers plat; monolithe.

Dimensions : H. 108 cm (sans couronne) l. 52 cm.Inscription : (sur la base) 1548 : S : AReprésentation : sainte Anne assise apprenant à lire à la Vierge, debout à sa droite.
Rigidité des attitudes, schématisation des plis, robe de la Vierge de style Henri II. Couronnes de la Vierge et de sainte Anne rapportées en 1913. Célébration du quatrième centenaire de la sculpture en 1948.Datation : 2ème quart du 16ème siècle; en 1548, porte la date.

Classé M.H. 1958 A SIGNALER.

Fig. 1		cliché n°	69.29.582 X
-	2		69.29.580 X
-	3		69.29.581 X
-	4		69.29.558 X
-	5		69.29.579 X
-	6		70.29.1313 V

CHAPELLE SAINTE ANNE LA PALUD

Sainte Anne et la Vierge - Groupe 3 : vue
d'ensemble

Cliché SAMSON-CHEVALIER

69.29.582 X

Fig. 1



CHAPELLE SAINTE ANNE LA PALUD

Sainte Anne et la Vierge³ - vue de face

Cliché SAMSON-CHEVALIER

69.29.580 X

Fig. 2



CHAPELLE SAINTE ANNE LA PALUD

Sainte Anne et la Vierge³ avec leurs couronnes -
vue de face

Cliché SAMSON-CHEVALIER

69.29.581 X

Fig. 3



CHAPELLE SAINTE ANNE LA PALUD

Sainte Anne et la Vierge³ - vue du revers

Cliché SAMSON-CHEVALIER

69.29.558 X

Fig. 4



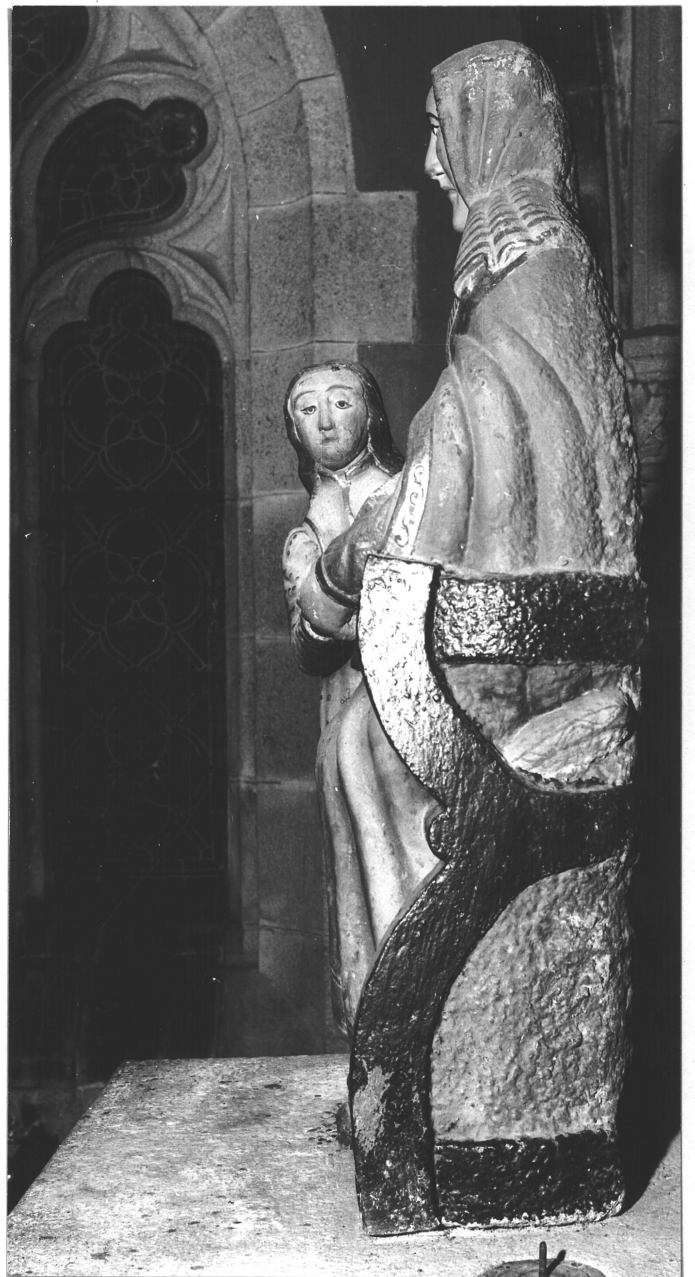
CHAPELLE SAINTE ANNE LA PALUD

Sainte Anne et la Vierge ³ vue du profil gauche

Cliché SAMSON-CHEVALIER

69.29.579 X

Fig. 5



CHAPELLE SAINTE ANNE LA PALUD

Groupe de Sainte Anne et la Vierge³ :
détail - Inscription sur la base

Cliché ARTUR

70.29.1313 V

Fig. 6

